



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle**

Séance du 11 avril 2023.

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	23
PRESENTS	15
VOTANTS	19

**DATE DE LA
CONVOCATION**

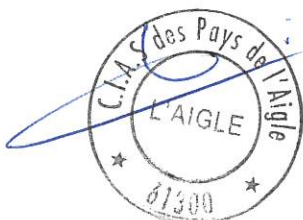
04/04/2023

OBJET

**Budget : Vote du compte
administratif 2022 du
CIAS – Budget annexe
Petite Enfance.**

Acte reçu en préfecture le
14 avril 2023
Publié en ligne le
14 avril 2023
Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du quatre avril, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Alain BOUVIER, François CARBONELL, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Jean-Pierre CHEVALIER, Isabelle CLOUCHÉ, Hugo DUPONT, Elisabeth JOSSET, Lucile JOUAUX, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESANI, Delphine PRIEUR, Jacqueline ROSSET, Sophie THERY.

Pouvoirs : Paule GOUIN donne pouvoir à Sophie THERY
Paule KLYMKO donne pouvoir à Elisabeth JOSSET
Sylvie MOLERO donne pouvoir à Delphine PRIEUR
Christophe PAPILLON donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE

Absents excusés : Paule GOUIN, Paule KLYMKO, Sylvie MOLERO, Christophe PAPILLON,

Absents : Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT, Richard ROUSSEAU, Jean SELLIER.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121- 21 ; et L.2121-31 ;
Vu l'article L.1612-12, modifié par la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 – art. 1 (V), du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le Comptable ;

Monsieur le Président informe que l'ensemble des comptes administratifs ont été fournis en annexe de la note de synthèse, et, présente les résultats du compte administratif du budget annexe du CIAS – Petite Enfance pour l'exercice 2022, qui peuvent se résumer de la manière suivante :

Résultats du compte administratif	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	1 386 964,94	102 571,08
Recettes de l'exercice	1 386 884,90	44 122,67
Résultat de l'exercice	-80,04	-58 448,41
Résultat antérieur reporté	80,04	135 139,98
Résultat cumulé	0,00	76 691,57
Restes à réaliser - dépenses		27 618,00
Restes à réaliser - recettes		16 682,00
Résultat des restes à réaliser		-10 936,00
Besoin d'autofinancement de la section d'investissement		0,00

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20230411-2023-04-11-019-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Monsieur le Président informe les membres du Conseil d'Administration que conformément à la loi, il convient de procéder à la désignation d'un président de séance pour l'adoption du compte administratif, puis quitte la séance.

Nathalie LENÔTRE, est désignée Présidente de séance pour le vote des comptes administratifs et soumet au vote le compte administratif et les résultats 2022 du budget annexe du CIAS – Petite Enfance.

Acte reçu en préfecture le

14 avril 2023

Publié en ligne le

14 avril 2023

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le compte administratif et les résultats 2022 du budget annexe du CIAS – Petite Enfance.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

